

Le Copéochagnière



*Bulletin officiel de
l'Association des descendants
de Paul Vachon
(Familles Vachon et Pomerleau)*

Volume 8, numéro 3, octobre 2006

10^e Anniversaire



Rassemblement annuel

9 et 10 septembre 2006

St-Joseph-de-Beauce

Capitale culturelle 2006 du Canada



Mot du Président

Roland Pomerleau

Au Rassemblement annuel de l'Association, qui s'est tenu à St-Joseph-de-Beauce le 9 septembre dernier, les membres présents ont procédé à l'élection de certains membres du Conseil d'administration pour combler les postes laissés vacants par le départ de quelques personnes qui préféreraient passer le flambeau à d'autres.

Les membres du Conseil ont ensuite tenu une réunion au cours de laquelle ils se sont répartis les tâches pour assurer le bon fonctionnement de l'Association. Voici donc les responsabilités assignées à chacune de ces personnes : Roland Pomerleau, président; Gaston Vachon, vice président; Jocelyne Vachon, secrétaire; Éric Pomerleau, trésorier; Léandre Vachon, registraire et co-président; André Vachon, responsable du bulletin *Le Copechagnière*; Madeleine Vachon, directrice; Gaston H. Vachon directeur.

Veillez noter que, pour la prochaine année, les différentes tâches imputées à la présidence seront réparties entre Roland Pomerleau et Léandre Vachon.

Voilà pour ce qui est des tâches dévolues aux membres du Conseil d'administration. Il en est cependant une qui incombe à chaque membre de l'Association : **la faire connaître dans son milieu, à ses amis, ses parents, etc.** Parler de l'Association dans votre entourage est un service que vous pouvez tous et toutes rendre à votre Association. Pour survivre, un organisme comme le nôtre a besoin de grandir ses rangs et il est bien connu que c'est le bouche à oreille qui constitue la forme de recrutement la plus efficace. Si nous ne sommes que huit à essayer de recruter de nouveaux membres nous serons sûrement moins efficaces que si nous nous y mettons à 164. Ceci se veut donc un appel à la bonne volonté de chacun et chacune de mettre l'épaule à la roue pour faire connaître notre Association et y enrôler de nouveaux membres.

Il ne faut pas oublier que l'Association n'appartient pas au Conseil d'administration. Elle est la propriété de ses membres. Aussi, comme il y a plus de bonnes idées dans 164 têtes que dans 8, nous vous invitons à nous faire connaître vos attentes face à votre Association. Laissez-nous savoir ce que vous aimez et ce que vous n'aimez pas, ce que vous souhaiteriez pour votre Association. Ensuite, les membres du Conseil, à la lumière de vos suggestions, de nos budgets, de nos ressources humaines mettront tout en œuvre pour vous donner l'Association souhaitée par la majorité.

En votre nom, je remercie bien sincèrement ceux et celles qui ont accepté un poste au sein du Conseil. Comme vous devez vous en douter nous n'en sommes pas encore au point où les candidats doivent prendre un numéro et se

mettre en ligne pour accéder au Conseil. Alors, bravo à ces volontaires qui ont décidé de mettre toute leur bonne volonté à votre service.

Au nom de tous les membres je veux remercier Francine Vachon, notre présidente sortante, pour toutes ces années au service de l'Association sans compter son temps et ses énergies. Le Conseil d'administration perd un gros morceau mais, Dieu merci, l'Association pourra continuer de compter sur sa compétence et sa disponibilité puisqu'elle a déjà accepté la responsabilité de quelques dossiers importants. Je ne remplace pas Francine, je lui succède tout simplement. Merci Francine!

Une chaîne est constituée de maillons et elle a la force de son maillon le plus faible. La chaîne de notre Association est constituée de 164 maillons. J'espère ne pas être le maillon le plus faible et je vous en souhaite tout autant.

Statistiques	2005	Janv. - Nov. 2006
Cotisations	2 037\$	1 776\$
Membres à vie	1	1
Membres réguliers	108	125
Membres conjoints	37	38
TOTAL	146	164



Rassemblement 10^e anniversaire 9 et 10 septembre 2006

Par Francine Vachon

Notre rassemblement de cette année s'est revêtu de couleurs toutes spéciales. Il marquait le 10^e anniversaire de fondation de notre Association le 9 novembre 1996 à St-Joseph-de-Beauce, d'où notre idée d'y retourner pour le 10^e. Et, curieusement, il y faisait un temps de chien, tout comme samedi, cette année. Mais ça n'a dérangé en rien le plaisir de se retrouver.

Notre vice-président Gaston Vachon avait bien préparé nos retrouvailles en nous accueillant, samedi matin, à l'Hôtel de ville, rien de moins. Quant à Léandre Vachon, originaire du coin, il a déployé généreusement et à notre plus grand plaisir ses talents généalogiques. C'est lui qui a assumé le rôle de conférencier. Et il aime ça! Avis aux intéressés. Après le très bon dîner qui nous a été servi, nous nous sommes rendus au Musée Marius-Barbeau, un lieu exceptionnel que je vous invite à visiter ou à revisiter. Le souper et la soirée musicale étaient libres.

Le lendemain, dimanche, il faisait un temps merveilleux. Les Lessard, avec lesquels notre famille a fait alliance dès leur arrivée en Beauce en 1734, tenaient leur rassemblement. Nos deux familles en ont profité pour souligner l'événement à la messe du matin. Après un succulent déjeuner libre sous le chapiteau, nous avons pu visiter des expositions présentées dans le cadre de la Fête des moissons et de la désignation de St-Joseph-de-Beauce comme capitale culturelle du Canada.

Notre Assemblée générale a été le moment de grands changements. Il y a eu du nouveau. Je ne me suis pas représentée au Conseil d'administration. Après dix ans, et étant du comité fondateur, j'ai décidé de laisser la place. J'ai fait le tour du jardin plusieurs fois et je crois qu'il faut savoir partir pour que l'Association continue son chemin sous une nouvelle direction. Du sang neuf, c'est ce qu'il faut. Je souhaite la plus cordiale bienvenue à un tout nouveau membre du CA, Madame Jocelyne Vachon.

J'en profite pour remercier de tout cœur toutes les personnes avec lesquelles j'ai eu un immense plaisir à travailler. Gaston Vachon de St-Joseph-de-Beauce, notre vice-président; Léandre Vachon, notre registraire incontournable; notre dévoué Roland Pomerleau; Gaston H. Vachon, « maître sous » comme je l'appelle affectueusement; Éric Pomerleau, notre si précieux représentant de la jeunesse; André Vachon, précieux protecteur du français en Ontario; la merveilleuse Madeleine Vachon, digne « Laminé »; Carole Vachon, l'exploratrice internet de Rock Forest; Irénée, décédé, du Cap-de-la-Madeleine; Suzanne Vachon, 2^e secrétaire, de Québec; Pierrette Vachon de Loretteville, 2^e vice-présidente, et du comité fondateur, à part moi qui était vice-présidente à l'époque, Jeanine Pomerleau de Lévis, Pierre Pomerleau de Charlesbourg et premier trésorier, Jacques Vachon de Québec et premier secrétaire, décédé juste avant notre premier grand rassemblement; et enfin, notre ami Daniel Vachon de Lévis, président fondateur et généalogiste. C'est lui qui a convoqué les personnes intéressées à fonder l'Association au printemps 1996. J'espère ne pas en avoir oublié, je m'en voudrais. Tout ce que j'ai vécu au sein de notre grande famille restera à jamais dans mon cœur où que j'aile et quoi que je fasse à l'avenir.

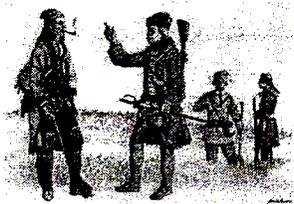
Je continuerai d'être active, prête à répondre aux demandes du nouveau CA. Vous me relirai à l'occasion dans ces pages. **Bonne chance à toutes et à tous!**

Nouveaux membres depuis juin dernier

Chaleureuse bienvenue!!!

Daniel Maheu, St-Joseph-de-Beauce
Armand Maheu, St-Joseph-de-Beauce
Claude Vachon, Québec
Monique Vachon, Québec
Jacques Vachon, Laval

Lyne Guay, de Laval
Benoît Vachon, St-Joseph-de-Beauce
Jacques Vachon, Vallée-Jonction
François Pomerleau, Blainville



Histoire militaire de nos ancêtres

Les miliciens

(Partie 2)



Par Madeleine Vachon

Nos ancêtres Vachon et Pomerleau ont joué un grand rôle dans la milice de la Nouvelle-France et du Canada. Dans la première partie de cet article, parue dans le Bulletin de mars dernier, nous avons fait un tour d'horizon de leurs services par rapport aux trois types de miliciens qui ont marqué les opérations militaires sous la domination française. Cette deuxième partie dépeint le rôle de la milice sous la domination britannique jusqu'à la Première guerre mondiale.

Sous la domination britannique

Après la conquête, en 1760, les miliciens furent renvoyés. Néanmoins, l'abolition de la milice n'eut lieu qu'en 1765 sans que sa structure disparaisse car on comptait sur la hiérarchie de ses pouvoirs pour assurer ordre et justice. Le gouverneur Carleton la rétablit officiellement en 1777 par une ordonnance qui contenait les règlements de base pour les salaires, le recrutement, les exercices, etc. Pendant les prochains trente ans, on apporta peu de changements à son organisation sauf en ce qui a trait aux dépenses, au salaire des miliciens en service actif et à la rente aux femmes des miliciens tués ou blessés au service. Rappelons qu'en 1803, la loi prévoyait que les miliciens sédentaires devaient s'enrôler tous les ans au mois d'avril pour une fin de semaine afin de faire un relevé des effectifs, vérifier les armes et faire des exercices. La hiérarchie des fonctions dans la milice comportait quatre divisions : 1) un état-major comprenant colonel, lieutenant-colonel, 1^{er} major, adjudant-major, quartier-maître, paie-maître, aumônier, chirurgien, chirurgien-adjoint; 2) des officiers comprenant capitaine, lieutenant, 2^e lieutenant, enseigne; 3) des sous-officiers comprenant sergents, caporaux, fifres, tambours ; 4) des soldats réunis en compagnie de 50 à 120 hommes.

Après le traité de Versailles, signé en 1783, qui consacrait l'indépendance des États-Unis proclamée en 1776, l'Angleterre offrit à ses « Loyalistes dits de l'Empire-Uni », des concessions de terre au Canada, provoquant ainsi l'arrivée au pays de plus de 40 000 personnes venues chercher une vie nouvelle. Ce développement de l'intérieur modifia l'équilibre politique fondé sur la langue et la religion et conduisit à l'Acte constitutionnel de 1791 qui divisa le Canada en deux provinces, celle du Bas-Canada et celle du Haut-Canada. Vingt ans plus tard, en 1812, la milice sédentaire du Bas-Canada (aujourd'hui le Québec) comptait sur papier 60 000 hommes et celle du Haut-Canada (aujourd'hui l'Ontario) en comptait 11 000 dont seulement 4 000 pouvaient être considérés loyaux à l'Angleterre. Signalons, entre autres, la présence de Michel Louis Vachon, lieutenant à la division de Beauport le 20 novembre 1809 et celle de Pierre Vachon dit Pomerleau, lieutenant au 2^e bataillon de Québec, Paroisse St-Joseph, le 29 août 1811.

Pour faire face à une déclaration de guerre imminente par les troupes américaines, et pour combler les besoins des opérations militaires du Bas-Canada, des corps de volontaires furent recrutés dans la milice sédentaire, parfois sous l'initiative d'un individu, parfois sous celle d'un organisme. Par exemple, Charles Michel de Salaberry leva les « Voltigeurs canadiens » en octobre 1812. Ce régiment comprenait 29 officiers et 481 sous-officiers et soldats. Les recrutés étaient engagés pour le temps que durerait la guerre avec les Etats-Unis d'Amérique ou jusqu'à sa dissolution. Le volontaire recevait une gratification de 4 à 5 livres courantes. En ce qui concerne plus particulièrement Étienne Vachon, fils de Louis, sa fiche de recrutement montre qu'il avait le teint brun, les cheveux noirs et les yeux bruns, qu'il était soldat dans la compagnie de J. B. Juchereau Duchesnay, qu'il avait été recruté le 3 juin 1812 et qu'il avait renoncé au grade de caporal en décembre 1812.

D'autre part, de 1812 à 1814, des corps de milice d'élite et incorporée furent formés par l'incorporation de 3 000 conscrits choisis par tirage au sort parmi les divisions de la milice sédentaire. Le premier commandement d'incorporation visait à entraîner à tour de rôle les milices sédentaires pendant trois mois. Ces miliciens étaient regroupés en des lieux de rendez-vous tels Pointe-aux-Trembles, Chambly, Lachine, Pointe-Claire, etc. Pour échapper à la conscription, certains se cachaient dans les maisons, les bâtiments et les bois, d'autres s'engageaient dans les chantiers ou chez les contractants de ravitaillement ou, encore, désertaient pour prendre les armes du côté américain. En moyenne, ces conscrits étaient âgés de vingt-deux ans et mesuraient 1,65m. Quatre-vingt-sept pour cent d'entre eux venaient de la campagne. Ils avaient les mêmes gratifications matérielles que les Voltigeurs canadiens.

Les lois constitutives de 1867 comprenaient un article sur la défense et la milice qui conduisit à officialiser le Ministère de la milice et de la défense en 1868. La liste de la milice sédentaire comprenait tous les hommes de 18 à 60 ans pour un total de 618 890 noms et la milice active comptait 37 170 volontaires. En 1869, le budget fut établi à \$900 000. Les effectifs furent réorganisés et les miliciens furent répartis en neufs districts militaires et en 200 divisions régimentaires. Par exemple, le 8 avril 1869, on créait les bataillons provisoires de Dorchester et de la Beauce qui ont constitué, en 1900, le Régiment de la Chaudière. À Beauharnois, le 4 juin de cette même année, la milice passait au 64^e bataillon des Voltigeurs canadiens qui comprenait 6 compagnies. La Compagnie n^o 4 avait comme 2^e lieutenant Léandre Vachon. Un exercice annuel de 8 à 16 jours était prévu où chaque milicien devait se procurer un fusil Enfield-Snider moyennant 12\$, le gouvernement payant la différence. En 1870, le milicien en devoir était payé \$1 par jour s'il était officier et 50¢ s'il était simple milicien. Un journalier en gagnait autant, parfois plus.

Les restrictions budgétaires qui suivirent jusqu'en 1883 ne soutenaient pas le zèle des miliciens. Durant ces années, la milice était pour ainsi dire désorganisée et démoralisée. En fait, le milicien avait peu de lien avec le militaire. Le service était maintenu pour 40 000 miliciens mais peu utilisé. La conscription n'était en réalité qu'un inventaire. En dépit des conditions difficiles

et défavorables, on rapportait que « le Canadien qui s'enrôle possède tout de même un sens du devoir bien au-dessus de la moyenne ».

Entre 1869 et 1898, la milice dut intervenir à soixante-sept reprises pour soutenir le pouvoir civil et deux fois dans les pénitenciers. L'absence de corps policiers était à la base de ces interventions. La rébellion de l'Ouest, la ruée sauvage vers l'or du Klondike au Yukon, les querelles linguistiques, religieuses et scolaires et les grèves étaient prétextes à l'appel de troupes. Pour protéger les frontières, en octobre 1876, deux bataillons, un à Québec et un à Kingston ont été réunis pour former le premier véritable noyau de l'armée régulière canadienne appelée La Milice active permanente. En 1883, on y ajouta le bataillon d'Esquimalt en Colombie-Britannique. Quinze ans plus tard, un premier plan de mobilisation était publié.

Signalons que, le 12 février 1868, trois cent quatre-vingt huit volontaires canadiens-français catholiques se sont embarqués pour l'Italie rejoindre l'armée pontificale. À leur retour de mission, ces « Zouaves pontificaux » furent acclamés par une foule de 50 000 personnes. Du jamais vu! En qualité de membre de l'Empire britannique, le Canada a envoyé des forces expéditionnaires à l'étranger même si le but de la milice était la défense du pays. En 1884-1885, trois cent quatre-vingt-six « voyageurs » volontaires ont participé à l'expédition britannique de secours de Khartoum au Soudan. Lors du conflit armé de 1899 à 1902 en Afrique du sud entre les habitants d'origine néerlandaise surnommés les Boers et les habitants d'origine britannique, huit mille trois cent soixante-douze volontaires ont combattu aux côtés des forces britanniques.

En résumé, la participation soutenue de nos ancêtres dans les corps de milice était à la fois obligatoire et volontaire. Elle aurait servi des impératifs de défense et d'instrument de cohésion sociale. Au terme de ses combats, de ses déploiements, de ses expéditions et de ses explorations, le territoire canadien en devenir sous la domination française et sous la domination britannique s'en est trouvé agrandi.

Ref : Patrimoine militaire canadien, Gouvernement du Canada, Archives nationales. Histoire sociale des miliciens de la bataille de la Châteauguay, Michelle Guitard, 1983.

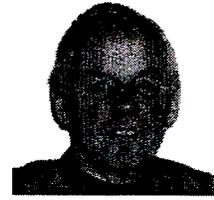
Communications...Communications... Communications...

Invitation de votre éditeur. Pour donner suite à de nombreuses suggestions des membres, le C.A., à sa réunion du 27 octobre dernier, a décidé de nous offrir un Bulletin *Le Copechagnière* toujours plus attrayant, rempli d'informations qui excitent notre fierté d'appartenir à la descendance de Paul Vachon et qui nous sont présentées dans des formats et des formes diversifiés. Pour ce faire je suis à la recherche d'histoires, d'anecdotes, de photos, etc. que vous aimeriez partager avec nos membres. Je vous invite à communiquer avec moi, artistes, historiens, archivistes, écrivains, conteurs, photographes et autres, amateurs aussi bien que pros, pour m'aider à produire un contenu et un contenant qui répondent de mieux en mieux aux attentes exprimées. Mais une présentation graphique plus professionnelle et colorée implique nécessairement des coûts de production additionnels, **alors, à l'aide...** (Suite : p. 12)



Joseph Linière Vachon **Grand homme et industriel Beauceron**

Par Léandre Vachon



La découverte d'une passion

Linière est né le 7 octobre 1881 dans le rang de la petite Montagne à St-Joseph-de-Beauce. Ses parents, Antoine Vachon et Sylvie Poulin, y étaient propriétaires d'une ferme. Linière n'a que 16 ans lorsque ses parents se donnent à leur fils aîné Dosithée lors de son mariage avec Marie-Anne Lambert, le 12 octobre 1897. Bientôt Linière quitte la ferme familiale pour aller vivre au village et travailler comme aide-menuisier à la réparation de granges. Comme bien d'autres de sa génération, il est allé à l'école pendant seulement deux ans; il savait lire, mais à peine écrire. Cependant, il maîtrisait bien les chiffres. Son fils Paul-Eugène mentionnait qu'il faisait mentalement de l'algèbre sans le savoir. Par exemple, par la logique de son raisonnement, Linière pouvait trouver une troisième donnée inconnue à partir de deux données connues, en trouver une quatrième à partir de trois données connues, etc. Cette logique de raisonnement lui permettra de très bien réussir en affaires. Quelques années plus tard, il ouvre sa propre boutique de menuiserie. Cependant, comme le travail ne vient pas toujours nécessairement à lui, il se rend chez les gens jusque dans les villages voisins pour effectuer des réparations ou pour construire de nouvelles bâtisses. C'est comme ça qu'il fait la connaissance de sa future épouse, Elmina Giguère. Le couple se marie à l'église de l'Enfant-Jésus à Vallée-Jonction, le 7 juillet 1903. Ils auront 16 enfants, dont huit garçons.

Dès 1904, Linière achète le moulin à scie d'Amédée Groleau. Cependant, il voit déjà plus grand. Se basant sur ses connaissances et ses expériences en tant que menuisier, il réalise rapidement qu'en plus de scier du bois, il serait avantageux pour lui d'ouvrir une manufacture de portes et fenêtres. Alors, il agrandit le moulin en un édifice de 10 000 pieds carrés.

La tuberculose s'empare de lui

En 1908, il doit s'éloigner de son travail, car il est atteint de la tuberculose. Cette maladie le talonnera le reste de sa vie. Mais en s'entourant de personnes fiables, Linière s'assure que le moulin et la manufacture de portes et fenêtres continueront de produire sans trop de difficulté. Même éloigné de ses affaires, il prend à cœur son métier d'industriel et emploie déjà les moyens les plus modernes de l'époque pour atteindre sa clientèle et devancer ses concurrents.

Un journal de l'époque écrit le 14 janvier 1909 : « Nous sommes heureux d'apprendre que M. Linière Vachon, industriel de St-Joseph, retenu à sa résidence par une maladie assez grave, est aujourd'hui en bonne voie de

guérison. M. Vachon pourra vaquer bientôt à ses occupations ordinaires. » Le rédacteur de l'article ajoute : « M. Vachon vient de faire éditer à nos ateliers un catalogue de tous les articles fabriqués à sa manufacture avec les prix y relatifs. C'est une amélioration que ses nombreux clients sauront apprécier et pour laquelle nous l'en félicitons. Il est le premier industriel de Beauce qui ait fait cette innovation. »

Se diversifier pour progresser

Linière sait que pour progresser en affaires, il doit étendre ses champs d'activités. Il s'associe à plusieurs personnes et se lance dans l'achat de grandes superficies de terrains en lots à bois, une ressource encore très peu exploitée à cette époque dans la grande région de la Gaspésie et particulièrement dans la vallée de la Matapédia. À l'occasion, il se retrouve devant les tribunaux à l'issue de certaines transactions. Mais il n'est jamais condamné, ce qui prouve qu'il est un homme foncièrement honnête. Au fil des ans, il complète plusieurs transactions d'achats et de reventes de terres à bois dans le Témiscouata. De plus, dans le but d'alimenter son moulin en ressources premières, il exploite plusieurs terres à bois à St-Odilon-de-Cranbourne, à Ste-Justine, à Ste-Camille-de-Bellechasse et à St-Anselme.

Il écrira dans ses notes : « J'estime avoir assez de lots pour équivaloir à la grandeur de la paroisse de Saint-Joseph-de-Beauce, y compris le village ».

Premier incendie, première faillite

Un premier incendie! Il y en aura trois. Le 24 mai 1921, la manufacture de Linière Vachon est la proie des flammes. Le feu rase tout : la manufacture, le bureau, la nouvelle machine qui n'était pas encore installée et les deux *chars* de bois qui étaient sur la voie d'évitement. Les pertes s'élèvent à 84 000\$.

Trois jours plus tard, la reconstruction débute. Afin de ne pas priver la clientèle à cause du sinistre, deux ateliers sont installés temporairement pour continuer la production. La nouvelle bâtisse est complétée en deux mois. Durant la période de construction, le chiffre d'affaires est de 31 700\$.

À cause de cet incendie, Linière doit déclarer faillite qui est rachetée par Marius et Uldéric, deux de ses fils alors âgés de 16 et 15 ans. Linière reste à la barre et dirige la nouvelle entreprise désormais connue sous le nom de *J. L. Vachon & Fils*. La compagnie redevient rapidement prospère. Il affirmera qu'en l'espace de deux ans « les créanciers ont été remboursés à 100 cents dans la piastre ».

Un visionnaire

En 1926, Marius vend ses parts de la compagnie à son frère Uldéric qui devient alors le seul propriétaire. Linière en est toujours le gérant. En 1927, il doit s'absenter quelque temps de son travail en raison de sa maladie, la tuberculose. Il est de retour au travail à plein temps au début de 1928. Deux mois plus tard, il entreprend l'agrandissement de la manufacture. Cette fois-ci, c'est l'ajout d'une annexe de deux étages d'une dimension de 120' x 60' chacune. Il faut être audacieux ou visionnaire pour entreprendre un agrandissement de cette envergure en pleine crise économique. Linière sait qu'il pourra vendre sa

production. En 1931, son fils Uldéric vend tous ses droits à sa mère Elmina Giguère. La manufacture garde toutefois le nom de *J. L. Vachon & Fils* et Linière demeure toujours le gérant.

Le feu fait toujours des ravages

Le 24 février 1936, la manufacture est complètement emportée par les flammes ainsi que le bureau, la chaufferie, la scierie et même la cour à bois. Les pertes s'élèvent à 108 000\$. La compagnie reçoit 20 000\$, soit un remboursement inespéré de l'industriel M. Édouard Lacroix de St-Georges-de-Beauce. Linière lui avait prêté cette somme en 1932. La reconstruction, qui débute 1^{er} avril 1936, est complétée un mois plus tard. Près de 125 hommes y ont participé. Mais encore une fois, en raison des pertes encourues lors de l'incendie, la compagnie est de nouveau en faillite le 24 décembre 1936. Les créanciers acceptent un règlement à 0,10 cent dans la piastre. Dans ses notes, Linière écrira que tous ses ouvriers, le concordat (créanciers) et les frais du curateur ont été payés comptant. Il ajoute que la compagnie *J. L. Vachon & Fils* a payé toutes ses dettes en l'espace de deux ans, encore une fois à 100 cents dans la piastre et qu'aucun créancier n'a perdu un seul sou, protégeant ainsi la réputation de son industrie pour l'avenir.

Linière étant un homme avant-gardiste, sa manufacture est prête à augmenter sa production de façon exponentielle dès les débuts de la Deuxième guerre mondiale en 1939. Mais un troisième incendie survient le 24 avril 1942. Tout y passe à l'exception du bureau, de la bouilloire et de deux bâtiments adjacents dont le revêtement extérieur est fait de briques. La nouvelle manufacture est complétée en deux mois. Cependant, le moulin à scie n'est pas reconstruit. Désormais, Linière achète le bois déjà scié. Cet incendie n'aura qu'un ralentissement temporaire sur la production.

La compagnie va encore de l'avant

Linière souligne qu'à cette époque, sa compagnie avait beaucoup de contrats de guerre et qu'elle a recommencé à opérer à peine 19 jours après le sinistre. À elle seule, la manufacture employait, en 1947, près de la moitié des 211 ouvriers qui travaillaient dans les industries de la municipalité. Elle payait environ 50 % des salaires et produisait les 5/8 de la valeur brute des produits manufacturés à St-Joseph-de-Beauce.

À partir de 1950, Linière est souvent malade et délaisse progressivement la direction; il laisse plus de place à ses enfants. Il est décédé le 3 janvier 1960. Ses funérailles furent grandioses.

La manufacture fermera ses portes au printemps de 1965. Réouverte dans la même année, elle fermera définitivement quelques années plus tard.

Un homme hors de l'ordinaire

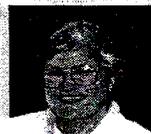
Revenons à l'homme: les succès en affaires de Linière Vachon sont remarquables. Il était certainement intelligent, autodidacte et doué d'une personnalité hors de l'ordinaire. Sa formation scolaire se limitant à deux années sur les bancs de l'école, comment pouvait-il ainsi transiger avec les

grands industriels du temps? Selon ma perception, il était certainement un communicateur né pour ainsi réussir à vendre à d'autres gens d'affaires ses idées, les transformer en projets pour finalement les concrétiser.

Les notes de Joseph Linière Vachon, que son petit-fils M. Claude Vachon a pu consulter, permettent de croire que Linière pensait qu'il aurait pu en faire beaucoup plus. Il écrivait : « Si cette maladie ne m'avait pas paralysé, j'aurais été un homme qui aurait fait sa marque comme homme d'affaires dans la vie. À cause des incendies de ma manufacture, j'ai été obligé de vendre plusieurs de mes propriétés et d'autres ont été vendues pendant mes faillites. »

M. Claude Vachon, historien de profession, est l'auteur de l'ouvrage dont j'ai présenté un bref exposé lors de la dernière assemblée annuelle et repris dans cet article. Il vous offre d'acheter son ouvrage au coût de 23\$, frais de manutention et de livraison inclus. Voici son adresse postale : M. Claude Vachon, 316-3825 des Compagnons, Québec, QC, G1X 5E4.

Pour acheter des épinglettes, des cartes et des laminages du blason, des albums-photos, etc., communiquer avec : →



Francine Vachon
385, rue Lockwell, app.420
Québec QC G1R 5J6
Tél. : (418) 522-8817
valpaga@sympatico.ca

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2005 – SOMMAIRE

Recettes

Cotisations des membres	1 659,00\$
Ventes d'articles de promotion et tirages	553,75\$
Fonds d'opération, petite caisse	598,68\$
Intérêts du placement chez ING (juin-déc. 2005)	72,03\$
TOTAL	2 883,46\$

Déboursés

Secrétariat, bulletins, registrariat, etc.	1 587,41\$
Rassemblements, Congrès, Kiosques, etc.	980,05\$
Articles de promotions	171,39\$
Cotisations (FFSQ), assurances, Incorporation	295,74\$
Frais bancaires	19,36\$
TOTAL	3 053,95\$

Avoirs

Excédents des recettes sur les déboursés	-170,49\$
Solde (compte et part de qualif.) en Caisse Populaire	2 491,15\$
Placement chez ING (juin 2005)	5 103,00\$
Inventaire (articles de bureau et équipement)	2 288,50\$
TOTAL	9 712,16\$

Affaires et autres...

Conseil d'administration

(Suite de la p. 7)

Ça vous en dirait de vous payer une reconnaissance publicitaire dans le Bulletin? Voici les coûts selon l'espace : carte d'affaires : 25\$; quart de page : 50\$; demi-page : 100\$; une page : 200\$. Je suis tous yeux et toutes oreilles!

André Vachon

Pour devenir membre de l'Association, vous abonner au bulletin « Le Copechagnière », communiquez avec : →

Site Internet de l'Association :

<http://ffsq.qc.ca/ffsq-02.html>

Trouvez-vous, vous aussi, que notre site a besoin de...

Vous connaissez quelqu'un qui pourrait l'améliorer, le rendre plus vivant, plus serviable, plus invitant...

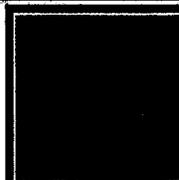
Alors, appelez-nous...

Pour envoyer vos textes, messages... à publier dans le bulletin, communiquez avec : →

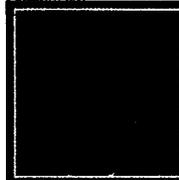
IMPORTANT

Dates de tombée du bulletin

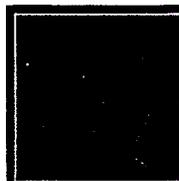
Afin de nous donner le temps de préparer le journal dans les délais que nous nous sommes fixés, envoyez-nous vos textes au plus tard pendant la première semaine de chaque mois de parution : mars, juin, et novembre. Il est important de partager avec notre grande famille les petites histoires comme les grandes.



Roland Pomerleau, président
12, av. Gounod
Candiac QC J5R 3W1
Tél : 450-632-4834
r.pomerleau@videotron.ca



Gaston Vachon, vice-président
358, Rang des Érables
St-Joseph-de-Beauce
QC G0S 2V0
Tél : 418-397-4239
gastonvachon69@hotmail.com



Léandre Vachon, registraire
1428, rue Bernier
St-Jean-sur-le-Richelieu
QC J2W 1G3
Tél : 450-349-6141
lenvac@sympatico.ca



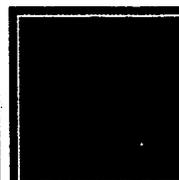
Jocelyne Vachon, secrétaire
749, Bord de l'Eau
Ste-Dorothée QC H7X 1W3
Tél :
jocelynevachon45@hotmail.com



Éric Pomerleau, trésorier
1625, de Courtemanche, app 305
Québec QC G1J 5K4
418-666-1671
pomerleau@iquebec.com



André E. Vachon, éditeur
C.P. 137, 21 prom. Lakeshore
Delta ON K0E 1G0
613-928-3270
aevachon@ripnet.com



Gaston H. Vachon, conseiller
1180, rue Rabelais
Québec QC G1H 4L3
418-628-1196
gastonh.vachon@sympatico.ca



Madeleine Vachon, conseillère
74, rue Malcolm
Dollard-des-Ormeaux
QC H9B 1K8
514-684-0480
charps@sympatico.ca

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2006

Postes Canada

Numéro de la convention 40069967

de la Poste-publication

Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :

Fédération des familles-souches du Québec

C.P. 10090, Succ. Sainte-Foy (QC) G1T 2W2

IMPRIMÉ - PRINTED PAPER SURFACE